



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DU 19 Mai 2018 à l'Abbaye de VAUCELLES (59).

Membres présents :

M. Pierre AVELLAN, M. TOULET Régis, M. MUSCARI Fabrice, M. THOQUENNE Gérard, M. GUIDONI, René, M. IVARS Stéphane, M LAJO Fernand, M. Pierre FAUGERE, Mme PAGE Anne-Marie.

Absents excusés : Dr DEGUILLAUME, Jacques, Dr MIMOUNI, Philippe, M TASTET Yves, M Jean-Paul LESTAGE. M PELTEY Thomas, M BOLLOCH Jean-Christophe.

Absent : M. SAMSON, Dominique.

Le Président Pierre AVELLAN ouvre la séance à 8 h 15 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 31 Octobre 2017 à HERM.
- Intervention de M. R. GUIDONI, Trésorier
- Intervention de Fernand LAJO responsable du fichier adhérent, bilan des adhésions.
- Compte Rendu de la Commission Elevage**
 - Structure d'élevage (F MUSCARI).
- Compte Rendu de la commission des Expositions**
 - **Candidatures au cursus de juges et d'experts confirmateurs**
- Compte Rendu de la commission Travail,**
 - Désignation des sélectionneurs CE MONTAGNE / BECASSE et CHASSE PRATIQUE.
 - Désignation représentant du Pointer Club Français au PCI.
 - Jury finale des jeunes
 - Règlement DERBY (gagnant mâle et femelle)
 - TEF : Base des données de Gestion
- La boutique :**
 - Présentation nouveaux produits Anne-Marie PAGE
 - Nouvelle intégration des pages de la boutique. Avec bons de commande
- Les Régions et Délégations,**
 - Etudes des candidatures

□ **Questions diverses**

- Courrier de M. Hubert SANTOIRE
- Des nouvelles de CEDIA.
- Courrier de M. LIARD

INTRODUCTION

Le président Pierre AVELLAN prend la parole, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du comité présents.

1 - Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 30 Octobre 2017 à HERM (40).

Le procès-verbal est soumis aux membres du comité, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 - Intervention de M René GUIDONI trésorier .

ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2017

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	2017	2016
Vente Boutique	1 971	5 064
Recettes buvette		595
Cotisations membres	35 356	42 397
Engagements	61 552	72 438
Participation Dysplasie		
Subventions Diverses	1 200	7 450
Subventions SCC	1 425	2 255
Suvention PURINA		4 200
Total PRODUITS EXPLOITATION	101 504	134 399
Achats Boutique	2 860	4 024
Variation stock Boutique	285	-447
Dysplasie		1 050
Fournitures entretien		
Fournitures administratives	23	399
Locations terrains salles	4 020	774
Prime assurance	472	463
Frais divers FIELD TRIAL	47 127	40 249
Frais divers TAN	7 919	12 921
Frais divers NATIONAL ELEVAGE	10 038	12 760
Honoraires	1 333	1 314
Site internet maintenance	260	190
Redevance SCC	1 418	474
Récompenses Coupes	3 569	3 957
Subventions pour sélections	4 400	6 750
Publication Envoi Bulletin	23 705	25 614
Publications diverses, cadeaux, dons	2 291	1 232
Particip.Manifestations internation.	1 750	4 220
Frais déplacements Repas	847	3 289
Affranchissements	1 035	944
Services bancaires	972	1 032
Total CHARGES EXPLOITATION	114 324	121 209
RESULTAT EXPLOITATION	-12 820	13 190
Produits financiers	737	213
RESULTAT NET	-12 083	13 403

ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2017

BILAN ACTIF DETAILLE		2017	2016
Immobilisations			
Logiciels			
Amortissements logiciels			
Matériel informatique			
Amort mat informatique			
Stocks			
Stocks	2 787	3 072	
Dépréciation stocks			
Avances et acomptes			
Fournisseurs			
Disponibilités			
Livret	2 343	2 325	
Valeurs mobilières	20 001	20 001	
Parts Sociales CA	4 995		
Compte CCP	27 426	18 796	
Crédit Agricole	35 084	60 515	
DAT CA	80 000	80 000	
Charges constatées d'avance			
	TOTAL ACTIF NET	172 636	184 709
BILAN PASSIF DETAILLE			
Fond associatif	184 052	170 291	
Résultat exercice	-12 083	13 761	
Compte CCP			
Dettes			
Charges à payer	667	657	
	TOTAL PASSIF NET	172 636	184 709

Le trésorier René GUIDONI, explique la baisse importante de l'exercice par rapport à l'année précédente :

Les frais de Field-Trials ont augmenté de façon considérable en 2017, alors que les engagements ont diminué de 10.000 euros. Ces déficits récurrents vont d'ailleurs sonner le glas de certaines épreuves qui ne pourront plus être poursuivies.

Une baisse des ventes de la Boutique pour un montant avoisinant les 3000 euros

L'achat de tenues pour les équipes de France participant à des manifestations Internationales sur une période de 2 ans pour tous les championnats, cet achat groupé permet de réduire les coûts mais génère une dépense importante tous les 2 ans l'achat 2017 se monte à environ 7000€

A noter que les championnats d'Europe de chasse pratique 2017 se sont déroulés en France à l'automne, pour un coût de 5000 euros, cette manifestation malgré une mutualisation et une organisation rigoureuse par la canine des landes accuse un déficit.

Une légère baisse des cotisations est venue s'ajouter à ce déficit.

Les subventions 2017 de nos sponsors pour un montant de 5700 euros n'ont pas encore été versées sur le compte à la fin décembre 2017, ce qui nous positionne dans une trésorerie cavalière sur 2017-2018.

3 - Intervention de Fernand LAJO, responsable des adhésions.

Fernand LAJO prend la parole et nous informe qu'actuellement nous comptons 118 adhérents de moins que l'année dernière à la même époque, soit 1046 adhérents à ce jour.

Le comité va lancer une action vers les délégués, afin qu'ils aillent plus sur le terrain au contact des chasseurs et des utilisateurs de Pointers.

Dans les actions à proposer, une remise à niveau des Régions, avec refonte de celles-ci, et remaniement de la commission. Le Président va s'entretenir avec Jean-Paul LESTAGE sur l'avenir de cette commission et sa responsabilité en tant que président de cette commission.

4 - Compte rendu de la commission d'élevage.

Saillies-Naissances

- En 2017, il a été réalisé 223 saillies (13 de moins que 2016) qui ont abouties à 191 portées (86% de réussite vs 80% en 2016) et données naissances à 1275 chiots. Le nombre de chiots est en hausse par rapport à 2016 (1183 chiots) et revient dans la moyenne (1300) que l'on connaît depuis 2011. Comme je l'avais souligné l'année dernière, le chiffre bas de 2016 s'expliquait par un nombre important de saillie n'ayant pas abouties (20% vs 16 cette année).
- 62 % des saillies ont été réalisées par des adhérents du club. Un tiers d'entre eux ont fait plus d'une saillie.
- 150 étalons ont assuré les 223 saillies, 5 d'entre eux étaient étrangers. Sur cela, 31 (21 %) ont été utilisés plus d'une fois. 13 d'entre eux ont été utilisés au moins 3 fois ou plus. Parmi cela, seulement 10 ont saillies hors de leurs régions.
- Les géniteurs étaient titrés en travail (trialer ou champion) pour les lices dans 10% des cas, et dans 21 % des cas pour les étalons. Seulement 12 étalons étaient titrés en GQ ce qui représentent 8 % des étalons utilisés en 2017 à la saillie...

Dysplasie

- Les géniteurs utilisés à la saillie étaient lus HD-A dans 43 % chez les femelles et dans 65 % chez les mâles. Les femelles utilisées n'étaient pas lues des hanches dans 53 % des cas et les mâles dans 34 %. L'évolution dans le temps montre que depuis 2007 il n'y a aucune progression de l'utilisation de géniteurs HD-A... il y aurait même une tendance à la régression chez les femelles, où il y avait entre 56 et 60 % des femelles radiographiées il y a 10 ans, avec une diminution annuelle depuis 2015
- L'appariement des géniteurs en fonction de leur lecture (ou non) et de leurs stades de dysplasie montrait que seulement 34 % des saillies étaient faites entre deux géniteurs HD-A, 33 % entre un géniteur HD-A et un non lu, et 29% entre deux géniteurs non lus. On constate donc que seulement 37% des saillies répondent aux critères de santé recommandés par le club (HD-A x HD-A ou HD-A x HD-B) alors que 62 % d'entre elles sont faites par des adhérents. L'évolution des appariements montre depuis 3 ans une diminution des appariements de géniteur HD-A entre eux, une augmentation des appariements des géniteurs HD-A et non lus et non lus entre eux. Ceci s'explique probablement par la diminution du nombre des lices lues des hanches utilisées à la saillie.
- De Janvier à Décembre 2017, 86 radiographies des hanches ont été envoyées à notre lecteur officiel mais 4 n'étaient pas interprétables (5%). Sur les 82 radios de lues, 68 étaient HD-A (83%) et 14 HD-B (17%).
- Le **nombre de chiens lus des hanches par rapport au cheptel des naissances**, de 2017 ou de 2016 est de **7 %**.

Déclaration des saillies et portées sur le site

- La déclaration des saillies et des portées se fait maintenant directement par l'adhérent sur le site. La procédure est simple et parfaitement expliquée sur le site. La gestion des saillies et des naissances sera donc réalisée directement sans intermédiaire. En cas de problème, il est demandé d'envoyer un mail via l'adresse du pointer club.
 - Un travail de référencement a été fait, pour augmenter la visibilité des annonces de chiots disponibles du Pointer Club sur les moteurs de recherche.
- Il faut remercier Thomas Peltey pour le travail effectué sur ces deux points.

5 - Juges Expos, Field-Trials et experts-confirmateurs

Plusieurs candidatures pour les fonctions de juge ou d'expert-confirmateur, ont été envoyées au comité.

Pour la fonction d'expert-confirmateur :

- M Jacky LORANT : Accord du comité à l'unanimité
- M Louis GRALL : Accord du comité à l'unanimité
- M Cyril LAZARTIGUES : Accord du comité à l'unanimité

Pour la fonction de juge de Travail :

- M Erwann LE CHAT : Accord du comité à la majorité
- M Jérôme PECOURT : après discussion, le comité ne donne pas un avis favorable Une réponse personnelle lui sera envoyée.

Régis TOULET responsable de la formation des juges et experts-confirmateurs transmettra aux candidats les documents nécessaires pour entamer leurs cursus et devra s'assurer de la tenue de leurs cursus

6 - Compte Rendu de la commission de travail

Désignation des sélectionneurs pour les prochains championnats d'Europe :

- Championnat Europe Montagne : Régis TOULET
- Championnat Europe Bécasses : Henry EUZEN
- Championnat Europe Chasse Pratique : Pierre AVELLAN

-> Les sélections pour ce championnat auront lieu à St Pierre de la Fage le 05 et 06 octobre

Lors de sa dernière réunion le comité du Pointer Club International a demandé que le Pointer Club Français désigne son représentant pour ce comité, le président AVELLAN présent à cette réunion, avait informé le Pointer Club International que le représentant de notre club ne pouvait être désigné qu'après accord du comité. Le président du PCI a demandé à ce que ce représentant soit désigné dans les meilleurs délais.

A la question de qui était intéressé pour être les représentants (nombre de 2) du PCF, Fabrice MUSCARI et René GUIDONI se portent volontaires. René Guidoni ainsi que Fabrice Muscari demande qu'Yves Tastet, absent, soit interrogé sur sa candidature et refuse que la décision soit prise avant sa réponse. Le secrétaire général a transmis un e-mail à Yves TASTET pour connaître sa décision. Celui-ci s'est porté d'abord volontaire, puis a retiré sa candidature. Fabrice MUSCARI a été désigné représentant du Pointer Club Français auprès du Pointer Club international. Monsieur René GUIDONI a été nommé suppléant.

Le jury pour la Finale des Jeunes a été désigné :

- M IVARS, Stéphane
- M THOQUENNE, Gérard
- Dr DEGUILLAUME, Jacques
- Pr MUSCARI, Fabrice
- M MONTIGNY, Max
- M LAZARTIGUES, Cyril
- M BLANCHARD, Christophe
- M PELTEY, Thomas
- M AVELLAN, Pierre

Une modification sera apportée au Règlement du DERBY, avec l'ajout d'un gagnant mâle et une gagnante femelle.

Thomas PELTEY va être sollicité pour créer sur le site un palmarès pour les TEF.

7 – La Boutique

Dorénavant, les feuilles de commande des articles de la boutique se feront sur feuille volante placée dans la revue.

8 – Délégation du club

La candidature de Mr. REVY, Philippe pour le département du Jura (39),

La candidature de M FAUGERE, Pierre pour le département du Tarn (81)

La candidature de M HIELOU pour la Région Ile de France, en remplacement de Mme GUERIN, Sont validées à l'unanimité par le comité.

9- Questions diverses

- Courrier d'Hubert SANTOIRE au Président AVELLAN à l'attention du comité qui refuse le titre de membre d'honneur du Pointer Club Français, dont acte.
- Monsieur JACKY LIARD, a transmis une lettre au Président qui est lue au comité. Le comité valide la demande de M LIARD. Un Erratum sera inséré sur le site.
- Le secrétaire général a reçu un mail de la société CEDIA, celle-ci ayant trouvé un repreneur continuera d'assurer les engagements des différentes expositions canines. Le comité souhaite continuer à travailler avec cette société.
- Le Président demande à M. René GUIDONI de former M Erwann LE CHAT volontaire pour l'établissement de l'échelle des valeurs. Cette tâche devenant de plus en plus complexe à cause des résultats étrangers très difficile à collecter, dans ce sens le président informe qu'il a reçu des propositions d'aide extérieure pour le recollement des résultats de M. Maniscalco et de M. Gabillon, la création d'une équipe permettrait un partage de la recherche des résultats. Le président et M Ivars souhaitent que ce travail soit mieux repartit afin de gagner un temps précieux pour la rédaction de la revue. M Guidoni assurant déjà l'entière responsabilité de la trésorerie.

10 - Date et lieu de la prochaine réunion de comité.

La prochaine réunion de comité aura lieu à HERM, lors des concours d'Automne.

La date sera précisée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

*Régis TOULET
Secrétaire General*